

Le plaisancier devenu sauveteur involontaire

Antoine Dorel a participé au sauvetage des 93 lycéens prisonniers de la marée à Port-en-Bessin. Il a entendu le message d'alerte alors qu'il était au large.

Dans quelles conditions avez-vous participé à ce sauvetage spectaculaire ?

Le dimanche 13 avril, nous avons embarqué à Courseulles-sur-Mer, avec mon ami Bruno Quesnel. Nous avons mis le bateau à l'eau vers 14 h et avons filé au large des côtes du Bessin. Arrivés à la bouée de Cussy, nous commençons à pêcher quand nous avons entendu l'appel de détresse sur le canal d'urgence de la VHF (radio de bord). Sans hésiter, nous avons parcouru les 15 km qui nous séparaient de la côte, en moins d'un quart d'heure, pour nous rendre sur place. Je me suis fait connaître auprès des autorités maritimes qui ont aussitôt réquisitionné notre embarcation.

Comment s'est passé le sauvetage de ces lycéens coincés par la marée ?

A notre arrivée, seule la vedette SNSM de Port-en-Bessin commençait à récupérer les personnes en difficulté. Nous avons alors commencé un premier voyage à la recherche des enseignants et des élèves les plus éloignés sur environ 500 mètres de littoral. Dix premières personnes ont été déposées sur la vedette. Nous sommes arrivés sur place avant la deuxième vedette des sauveteurs. Mon bateau s'est révélé très utile. Ce canot semi-pneumatique de six mètres de long peut emmener quinze personnes. Il permettait également d'accéder plus facilement sur le rivage. Au final, nous avons pris 35 personnes à notre bord au fil de trois allers-retours.

Vers 17 h, les opérations étant terminées, nous avons finalement mis le cap sur Courseulles, pour rentrer chez nous.

Quelles leçons retenez-vous de cette aventure ?

Comme plaisancier, j'ai vécu ma première opération de sauvetage. Cette mésaventure montre à quel point il est important de mettre sa VHF sur le canal 16, celui des urgences. La participation à de telles opérations de secours est une obligation pour tous ceux qui sont en mer, plaisanciers et professionnels. C'est aussi un devoir. Nous avons officiellement fait partie du dispositif de sauvetage. Pourtant, je regrette que les autorités maritimes n'aient pas mentionné la participation de plaisanciers. D'autant que sur Internet, les messages de remerciements ne cessent d'affluer sur mon Blog et sur les forums consacrés à la pêche en mer.

Propos recueillis par
ÉRIC MARIE.



L'avocat caennais Antoine Dorel est le seul plaisancier à avoir participé au spectaculaire sauvetage de Port-en-Bessin.

Écrasé par une dalle, l'agriculteur décède

Lundi, vers 13 h, Nicolas Horel, 29 ans, agriculteur, effectuait des travaux dans une fosse à lisier près

une grosse cale de bois. C'est en s'appuyant sur ce dernier qu'il aurait malencontreusement fait glis-

Un pêcheur retrouvé noyé dans l'Airon

Le corps d'un homme de 66 ans a été retrouvé hier, en milieu d'après-midi, dans la rivière l'Airon qui

l'enquête, l'homme était parti pêcher. Les circonstances du drame ne sont pas clairement établies